

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 avril 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES, PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DIRECTRICES GÉNÉRALES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

AUX DIRECTRICES, DIRECTEURS DES SERVICES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

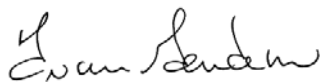
Mesdames,  
Messieurs,

En raison de l'évolution actuelle de la pandémie notamment au niveau des centres hospitaliers, nous vous transmettons en pièce jointe les éléments adoptés et mis à jour par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour les interventions hémodynamiques.

Ces directives suivantes doivent être mises en place dès ce jour, et ce, pour une période indéterminée.

Nous demeurons disponibles si vous avez des questionnements. Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Yvan Gendron

p. j. Plan de contingence provincial, version 10

c. c. M. Martin Arata, ACMDPQ  
M<sup>me</sup> Diane Francoeur, FMSQ  
M. Louis Godin, FMOQ  
M. Yves Robert, CMQ  
Sécurité civile, MSSS  
Membres du CODIR  
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des établissements publics de santé et de services sociaux

N/Réf. : 20-MS-002502-33